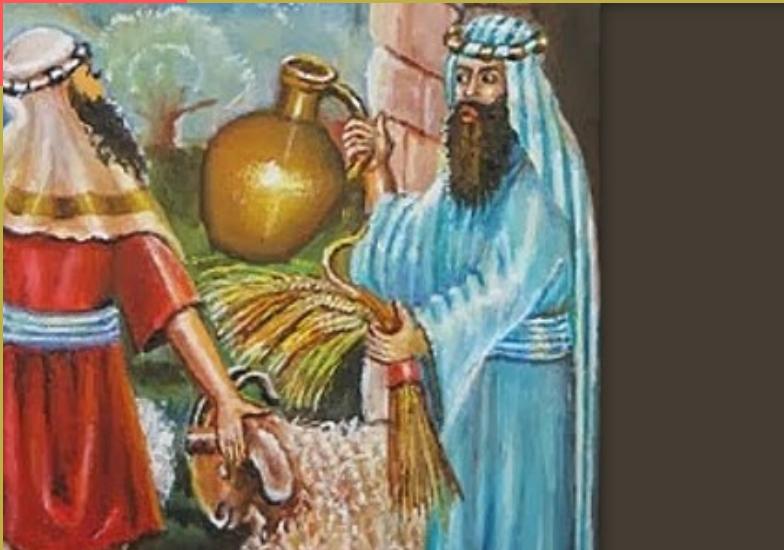


A.C.I.T. INFOS HEBDO



Horaires

VENDREDI 5

Office à 19h

SAMEDI 6

Office à 9h30

Minha à 19h

EMOR

La Paracha de Emor (qui signifie "parle") commence avec des lois spécifiques aux "Cohanim" (Prêtres) et au "Cohen Gadol" (Grand Prêtre), ainsi que des règles concernant le service dans le Temple. Un Cohen ne doit pas se rendre impur par contact avec un défunt, excepté pour porter le deuil de ses parents les plus proches. Il ne peut pas se marier avec une femme divorcée ou une femme qui a eu des relations avec une personne qu'elle ne peut pas épouser. Par ailleurs, un Cohen qui a certains défauts physiques, ne peut pas effectuer le service dans le Temple. Un veau, un agneau, ou tout petit d'un animal pur apte à être sacrifié, doit être laissé près de sa mère au moins 7 jours avant de pouvoir être immolé. D'autre part, on ne peut sacrifier le même jour un animal et son petit. (./..)

Sommaire

- 1 - Paracha & horaires**
- 2 - Pessah chéni**
- 3 - Un chabbat animé !**
- 4 - Lag BaOmer**
- 5 - Une fête en joie**

Avec toutes mes
amitiés
Paul LEVY

La seconde partie de la Paracha donne le calendrier annuel des fêtes juives. L'agneau Pascal est offert le 14 Nissan. Le lendemain, la fête de Pessah commence, et dure sept jours (huit jours en dehors de la terre d'Israël). L'"offrande du Omer" (Omer = mesure de volume) est offerte le deuxième jour de Pessah, et inaugure la nouvelle récolte. Ce même jour commence le décompte dit "décompte du Omer", qui s'étend sur 49 jours. La fête de Chavouot, célébrant le don de la Torah, a lieu le cinquantième jour. Roch Hachana tombe le 1er Tichri. Cette fête est désignée dans la Torah comme le jour du "souvenir de la sonnerie" (du choffar). Le 10 Tichri est la date de Yom Kippour, jour de jeûne. Puis, le 15 Tichri, commencent les 8 jours de Souccot (9 jours en dehors de la terre d'Israël). Enfin la Paracha mentionne l'interdiction d'assassiner, de blesser son prochain ou de détruire ce qui lui appartient.

@TorahBox



Pessa'h Chéni est observé ce vendredi 5 mai 2023 (14 Iyar)

Pourquoi fêtons-nous Pessa'h Chéni ?

Lorsque les Bné Israël ont marqué la première année après la sortie d'Égypte, le 14 Nissan, ils ont offert le sacrifice de Pessa'h. Mais comme Hachem avait stipulé que seuls ceux qui se sont purifiés de la Toumat Met (impureté des morts) pourront apporter le sacrifice, certains se sont plaints de ce commandement auprès de Moché Rabbénou car ils n'étaient pas en état de pureté. Moché ne resta pas indifférent aux plaintes et à la douleur de ces hommes, il interrogea Dieu pour savoir s'il était possible de trouver une solution pour eux. Dieu répondit que ces hommes ayant contracté cette impureté des morts pourront également offrir le sacrifice de Pessa'h selon la Loi, mais seulement 30 jours après la fête de Pessa'h - c'est-à-dire le 14 Iyar.

Ce jour représente la « seconde chance » que l'on atteint par la téchouva, la force de repentir et du « retour ».

Un chabbat très spécial

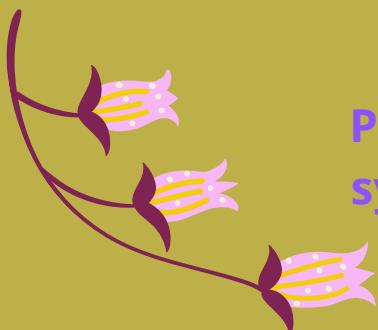
Ce Chabat nous accueillerons 3 jeunes filles étudiantes au séminaire de Beth Rivka à Yerres en banlieue parisienne. C'est un projet d'aide aux communautés que propose ce séminaire à ses élèves et les volontaires sont envoyées dans les communautés qui le souhaitent afin d'aider à l'animation d'un Chabat et du Talmud Torah.

C'est pourquoi nous vous invitons à participer nombreux aux moments suivants :

Chabat matin à l'office, les enfants présents seront pris en charge par les jeunes filles pour un moment de Oneg Chabat (délice de Chabat) où ils pourront faire la Tefila ensemble.

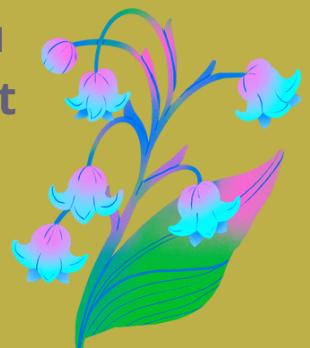


Seouda offerte par Mme Chichet à la mémoire de son papa ce chabbat matin



Pour les dames, Chabat après-midi à 18h à la synagogue aura lieu le Torah Café animé par Menouha Touati et nos 3 invitées

Talmud Torah le dimanche 7 mai de 10h à 12h au centre communautaire. Les enfants participeront à des activités autour de Lag Baomer et partageront un goûter.



Fête de LAG BAOMER

à Tours

Lundi 8 mai

à 19h office à la synagogue

Hommage à Rabbi Chimon Bar Yohai

*Vente de bougies au profit de la
WIZO*

à 20h barbecue

au centre communautaire

avec merguez, frites et salades

Sandwich 5 €

Assiettes 10 €



Lag BaOmer



Lag BaOmer, le 33ème jour du compte du Omer – cette année le **mardi 9 mai 2023** – est un jour de fête dans le calendrier juif, traditionnellement célébré par des sorties, des feux de joie, et d'autres réjouissances. Des milliers de Juifs se rendent à Mérone, dans le nord d'Israël, auprès du tombeau du grand sage et mystique Rabbi Chimone bar Yo'haï dont ce jour est la Hiloula (l'anniversaire de son décès).

Rabbi Chimone bar Yo'haï, qui vécut au 2ème siècle de notre ère, fut le premier à enseigner publiquement la dimension mystique de la Torah connue sous le nom de « Kabbalah » et fut l'auteur de l'œuvre de base de la Kabbalah, le Zohar. Le jour de son départ de ce monde, Rabbi Chimone demanda à ses disciples de considérer cette date comme « le jour de ma joie ».

Lag BaOmer commémore un autre joyeux événement : le Talmud relate que, dans les semaines entre Pessa'h et Chavouot, une épidémie frappa les disciples du grand sage Rabbi Akiva et le jour de Lag BaOmer, l'épidémie cessa. Ainsi, ce jour porte également le thème de Ahavat Israël, le devoir d'aimer et de respecter son prochain.